



Vers une politique canadienne du sport

RAPPORT SUR LE SOMMET NATIONAL SUR LE SPORT

•
Ottawa (Ontario)
Les 27 et 28 avril 2001

Il est important de souligner que le présent rapport est une compilation des observations des délégués du Sommet national sur le sport. Nous n'avons nullement tenté d'évaluer le bien-fondé relatif des recommandations formulées.

Le présent rapport et la liste des participants au Sommet sont affichés dans les deux langues officielles sur le site Web www.sport-amateur.gc.ca

Cette publication peut être reproduite sans autorisation dans la mesure où l'utilisation qu'on en fait respecte les limites d'utilisation équitable tel qu'il est défini dans la [Loi sur le droit d'auteur](#) et qu'elle soit faite uniquement aux fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou de la préparation d'un résumé destiné aux journaux. Il est nécessaire d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0S5.

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2001

ISBN: 0-662-65944-9
Numéro de catalogue: CH24-7/2001

Table des matières

INTRODUCTION	1
LE SOMMET NATIONAL SUR LE SPORT	2
I. Buts et objectifs	2
II. Structure et organisation	2
III. Allocutions d'ouverture	3
1. L'honorable Denis Coderre – secrétaire d'État au Sport amateur	3
2. L'honorable Sheila Copps – ministre du Patrimoine canadien	4
IV. Résumé des exposés du groupe d'experts	5
1. La participation : la base du développement sportif – M. Raymond Côté	6
2. L'excellence – M ^{me} Marion Lay	8
3. L'optimisation des ressources – M. Bruce Kidd	10
V. Principaux éléments du projet de politique et du plan d'action connexe	13
VI. Objectifs en matière de participation et d'excellence : résultats du sondage	14
VII. Mesures prioritaires recommandées par les participants du Sommet	16
Participation	16
Excellence	18
Optimisation des ressources	19
VIII. Mesures immédiates annoncées par l'honorable Denis Coderre	21
CONCLUSION	23
ANNEXE – Conférenciers invités	25
1. M. John Bitove – Candidature olympique de Toronto 2008	25
2. L'honorable Allan Rock, ministre de la Santé	30

INTRODUCTION

Le 19 mai 2000, le secrétaire d'État au Sport amateur, l'honorable Denis Coderre, a annoncé un processus de consultations pancanadiennes sur le sport. L'initiative émane du Rapport du Sous-comité sur l'étude du sport au Canada, du Comité permanent du patrimoine canadien (le Sous-comité Mills), publié en 1998, dans lequel on reconnaissait que le sport est *l'affaire de tous et de toutes*, qu'il englobe et transcende tous les champs de compétence et toutes les frontières au Canada, en plus de toucher pratiquement tous les aspects et tous les intérêts de la vie et de la société canadiennes.

Le processus de consultation, unique dans l'histoire du sport au Canada, visait à trouver des moyens d'améliorer le système sportif canadien et à obtenir des suggestions pour élaborer une politique canadienne du sport. Il a consisté en six conférences régionales sur le sport tenues dans tout le Canada, dont cinq organisées en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les conférences se sont déroulées à Fredericton (région de l'Atlantique), à Yellowknife (région du Nord), à Regina (région des Prairies), à Vancouver (Colombie-Britannique), à Hamilton (région de l'Ontario) et à Magog (région du Québec). Des tables rondes ont été organisées avec divers groupes d'intervenants, notamment les athlètes, les officiels, les Autochtones, les organismes nationaux de sport (ONS) et organismes multisports (OMS), et les médias nationaux. La question de l'inclusion et de l'équité dans le sport a également fait l'objet d'une table ronde spécialisée. Le processus de consultation a débouché sur le Sommet national sur le sport, qui a eu lieu à Ottawa, les 27 et 28 avril 2001, et qui s'est ouvert en présence du très honorable Jean Chrétien.

Ce processus de consultation a permis aux intervenants sportifs de partout au pays d'exprimer leurs préoccupations face à l'avenir du système sportif canadien, mais, plus encore, de proposer ensemble des solutions concrètes afin de l'améliorer et d'établir les fondements d'une véritable politique nationale du sport. Les pistes de solution qui ont émergé de toutes ces rencontres entre le milieu sportif et les différents paliers de gouvernement ont été scrupuleusement recueillies et répertoriées dans les rapports des conférences régionales et des tables rondes. Elles ont en outre permis de dégager les principaux éléments d'une politique canadienne du sport, qui ont été incorporés dans le document de discussion intitulé *Bâtir le Canada par le sport : Vers une politique canadienne du sport*.

LE SOMMET NATIONAL SUR LE SPORT

I. Buts et objectifs

Le Sommet national sur le sport visait surtout à réfléchir davantage à ce qui avait été discuté lors des consultations, à connaître les réactions des délégués concernant le document de discussion intitulé *Bâtir le Canada par le sport : Vers une politique canadienne du sport* et à définir des orientations stratégiques et des mesures prioritaires qui appuieraient l'établissement d'une première politique canadienne du sport.

Le document de discussion a été distribué aux participants avant le Sommet et a servi de fondement aux échanges qui s'y sont déroulés. Il repose sur les nombreuses recommandations formulées par les participants lors des conférences régionales et des tables rondes tenues dans tout le pays.

Il est à noter que le document de projet de politique a également été soumis aux ministres provinciaux et territoriaux responsables du sport à l'occasion de leur rencontre la veille du Sommet, pour obtenir leur avis sur les éléments d'une politique nationale du sport. Les ministres ont convenu de travailler ensemble pour établir cette politique.

II. Structure et organisation

Le très honorable Jean Chrétien a ouvert le Sommet, dont les hôtes étaient l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, et l'honorable Denis Coderre, secrétaire d'État au Sport amateur.

Le Sommet a commencé le vendredi après-midi par une prière prononcée par M. Alex Nelson, de l'Aboriginal Sport and Recreation Association de la Colombie-Britannique. M. Coderre a ensuite souhaité la bienvenue à tous, suivi de Mme Copps et de M. Chrétien qui a été accompagné sur scène par des athlètes de marque. Après une pause-santé et une conférence de presse, M. Norman Moyer, sous-ministre adjoint de l'Identité canadienne à Patrimoine canadien, a donné un aperçu des principaux éléments du projet de politique et du plan d'action connexe.

Un groupe d'experts a présenté un exposé sur les trois piliers de la politique. L'auditoire a pu entendre Raymond Côté (Sports-Québec), puis Marion Lay, du Centre national du sport (Vancouver), qui a abordé le thème de l'excellence. Bruce Kidd, professeur et doyen de la faculté d'éducation physique et de santé de l'Université de Toronto, a exprimé son point de vue sur l'optimisation des ressources.

Samedi, Norman Moyer a amorcé la séance plénière en dévoilant les résultats d'un sondage interne mené la veille sur le bien-fondé de fixer des objectifs en matière de participation et d'excellence. M. Coderre a ensuite procédé à des annonces importantes concernant les prochaines étapes de l'établissement d'une politique canadienne du sport. Les délégués ont eu l'occasion de formuler des commentaires et de poser des questions.

Les ateliers ont ensuite débuté. Deux séances de deux heures étaient prévues, à chacune desquelles ont participé environ 40 délégués. Chaque série d'ateliers a porté sur les trois piliers de la politique (soit la participation et

l'excellence, et l'optimisation des ressources), un animateur veillant au bon déroulement des discussions. Les points importants qui se sont dégagés ont été consignés par un secrétaire d'atelier. Le samedi après-midi, les jeunes délégués ont ouvert la séance plénière de clôture en partageant leurs points de vue sur le système sportif canadien et les défis à relever. Tous les rapporteurs choisis parmi les participants aux ateliers ont ensuite été interviewés en groupe par les animateurs afin de livrer les principaux messages recueillis lors des ateliers. M. Moyer a exposé les prochaines étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du sport, tandis que M. Coderre a prononcé le mot de la fin. M. Alex Nelson a conclu le Sommet par une prière.

D'autres conférenciers ont pris la parole. Ainsi, au dîner le vendredi soir, John Bitove a parlé de la candidature de Toronto pour les Jeux olympiques de 2008. Après le déjeuner du samedi, l'honorable Allan Rock, ministre de la Santé, a fait ressortir l'importance du sport pour rester en bonne santé et a présenté quelques-unes des initiatives entreprises par Santé Canada.

III. Allocutions d'ouverture

Voici les points saillants des discours d'ouverture.

1. L'honorable Denis Coderre – secrétaire d'État au Sport amateur

Ça y est. C'est le temps de passer à l'action et de changer les choses. Après de vastes consultations, nous mettrons enfin sur pied un système sportif exhaustif dans ce pays. Au nom de la collectivité sportive, j'aimerais vous remercier, Monsieur le premier ministre, pour le leadership et l'engagement qu'a démontrés votre gouvernement et pour les ressources qui nous permettent de faire une différence dans ce pays.

Comment pouvons-nous bâtir le système sportif? Le leadership, les partenariats et l'imputabilité sont des ingrédients essentiels. En outre, grâce à la politique canadienne du sport, nous établirons un équilibre entre la participation et l'excellence et nous chercherons à optimiser les ressources. Au cours des deux prochains jours, nous nous pencherons sur la haute performance et la condition physique, sur l'éthique et les valeurs, sur nos athlètes et nos entraîneurs. Nous porterons notre attention sur des mesures concrètes pour créer un environnement qui nous permettra de faire une véritable différence.

Hier, lors de la rencontre fédérale-provinciale/territoriale des ministres responsables du sport, les gouvernements ont convenu à l'unanimité de travailler ensemble à un plan d'action qui débouchera sur l'instauration d'une authentique politique canadienne du sport au cours de la prochaine année. De concert avec la collectivité sportive, nous devons veiller à faire les bons choix et à collaborer pour atteindre des buts communs.

Pendant longtemps, nous avons eu l'impression que les ententes dans le domaine du sport consistaient à tendre la main pour obtenir des fonds. Bien souvent, la main gauche ne savait pas ce que la main droite faisait. Maintenant, nous en sommes à nous donner une poignée de mains, nous disposons d'assises solides. Il y aura un plan d'action pour les athlètes et une stratégie pour la haute performance. Il y aura également des mesures concrètes pour voir à ce que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient plus d'occasions de participer au sport et de jouir d'une meilleure qualité de vie. Nous voulons implanter un système sportif canadien au cours de la prochaine année. Nous avons travaillé ensemble au cours des 20 derniers mois et nous continuerons de le faire.

Aujourd'hui, nous écrivons une page d'histoire ensemble. Ce Sommet est un premier pas important vers une nouvelle ère du sport.

Alors, bon plaisir et au travail !

2. L'honorable Sheila Copps – ministre du Patrimoine canadien

Une des choses que le sport nous enseigne et que j'ai apprises du premier ministre, c'est d'être rapide sur ses patins, d'être bon joueur, de savoir quand porter des coups et quand les esquiver. Le sport peut nous préparer à surmonter les difficultés qui peuvent survenir dans la vie. Certains peuvent se rendre aux Jeux olympiques, d'autres pas. Mais le sport nous apprend comment gagner et, surtout, comment perdre, se relever et recommencer.

C'est ce que j'ai découvert à l'âge de 14 ans, alors que je faisais partie d'une équipe de basket-ball qui a remporté un championnat canadien. C'est à ce moment que j'ai fait mes premières armes en politique. En effet, nous étions une équipe gagnante, en route vers un important championnat. Malheureusement, nous avions rarement accès au gymnase, car il n'y en avait qu'un, occupé la plupart du temps par l'équipe masculine senior. Nous sommes donc allées voir le directeur de l'école et avons déclenché notre première grève. Nous avons fini par obtenir plus de temps d'accès au gymnase, et après 30 ans, mes coéquipières et moi sommes restées bonnes amies et sommes devenues des citoyennes productives dans la société canadienne.

Le sport, c'est aussi une question d'esprit d'équipe. Tous ceux et celles qui ont déjà fait du soufre-à-la-corde savent que pour gagner, il faut que toute l'équipe tire dans la même direction. Aujourd'hui, grâce surtout au formidable leadership du secrétaire d'État au Sport amateur, Denis Coderre, toutes les provinces sans exception visent des buts communs. À cet égard, nous sommes très heureux de constater que tous les ministres responsables du sport ont accepté de travailler ensemble à l'élaboration d'une politique canadienne du sport.

Le sport peut contribuer à régler une foule de problèmes de santé qui se posent dans notre pays. Mais, il ne se limite pas à cela : il permet à nos jeunes de tirer profit de l'incroyable énergie que procure l'effort investi dans le sport. Aux derniers Jeux olympiques, nous avons vu des athlètes canadiens connaître des moments de gloire auxquels tous ont pu assister, mais dont les moments difficiles sont restés dans l'ombre. L'avantage d'une politique du sport pour le Canada, c'est que les moments privés pour parvenir au sommet seront partagés avec tous les Canadiens et Canadiennes.

Pour accomplir le travail qui vous attend en fin de semaine, vous ne partez pas de rien. Le travail réalisé a commencé avec le rapport Mills, moment à partir duquel les médias ont commencé à mettre davantage l'accent sur le sport amateur. Nous avons augmenté les fonds consacrés aux entraîneurs et tenu compte du point de vue des athlètes pour modifier le système de brevets. Nous avons aussi créé le poste de secrétaire d'État au sport amateur, ce qui a permis à Denis Coderre de se déplacer à la grandeur du pays pour établir le consensus qui nous amènera à construire un Canada meilleur.

Pourquoi suis-je autant intéressée par le sport ? D'abord, parce que je suis membre du gouvernement, mais surtout, parce que je suis la mère d'une jeune fille de 14 ans qui devrait, comme moi à son âge, avoir l'opportunité de faire l'expérience des moments forts et des moments difficiles que procure le sport; ces moments qui m'ont préparée pour les défis les plus formidables qui soient au Parlement du Canada !

IV. Résumé des exposés du groupe d'experts

Voici un résumé des opinions exprimées par trois experts de la collectivité sportive sur les principaux éléments envisagés pour la politique canadienne du sport.

1. La participation : la base du développement sportif – M. Raymond Côté (Sports-Québec)

M. Côté a accédé à la présidence de la Corporation Sports-Québec en septembre 2000. Il détient un diplôme universitaire en éducation physique et possède une vaste expérience à titre de gestionnaire bénévole, d'arbitre international en volleyball (depuis 1976) et d'administrateur de la Fédération de volleyball du Québec (depuis 1985).

Introduction

Le Sommet national sur le sport offre au gouvernement fédéral une excellente occasion d'effectuer un virage important dans le domaine du sport. Il permet également de répondre au besoin de se doter d'une vision globale fondée sur le partenariat de tous les acteurs du sport ainsi que de ressources en nombre suffisant. Voici quelques éléments clés nécessaires pour atteindre ces buts :

Les partenariats

On doit instaurer des partenariats entre les divers paliers de gouvernement. Le palier local doit être le premier responsable de l'accessibilité, tandis que le palier provincial doit assurer une intervention axée sur le développement de base (identification et encadrement du talent sportif, promotion du sport, etc.). De son côté, le palier fédéral doit s'occuper de la représentation internationale, c'est-à-dire de haute performance.

La vision globale

La création d'un ministère du Sport pourrait constituer une assise solide pour actualiser le virage nécessaire pour ce qui est de la reconnaissance politique du sport et de l'accroissement de la participation de tous les Canadiens et Canadiennes à l'activité physique. Trois mesures s'imposent :

- 1) l'adoption d'une loi du sport véritable et exhaustive;
- 2) la création d'un organisme central non gouvernemental ou d'un mécanisme de consultation officiel, relevant du ministère du Sport, dont le mandat serait d'élaborer une vision commune, d'accroître la participation à l'activité physique et d'améliorer la haute performance;
- 3) l'octroi d'un financement adéquat et d'incitatifs fiscaux.

Les réalités sociales

Il faut tenir compte d'une multitude de facteurs environnementaux démographiques et socioéconomiques dans les démarches visant à améliorer la santé et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes grâce à l'activité physique et au sport. Tout en examinant la façon d'accroître l'accessibilité, il faut également considérer certains facteurs comme la mobilité des jeunes (causée par l'éclatement des familles), l'appauvrissement des familles, et les besoins spécifiques liés au sexe, au vieillissement de la population, à l'appartenance ethnique et à l'accessibilité des personnes handicapées.

La réponse à tous ces besoins sociaux repose sur la volonté réelle des décideurs d'utiliser le sport et l'activité physique pour changer les choses ainsi que sur l'octroi des ressources et des moyens appropriés.

La participation : la base du développement sportif

Pour bâtir un système sportif fondé sur une vision globale, la participation doit faire partie de chacune des quatre principales composantes de la pratique sportive, soit l'initiation, la récréation, la compétition et le haut niveau.

Pour accroître la participation à l'activité physique et au sport, il faut se pencher sur cinq grands enjeux.

Tout d'abord, il y a les coûts. À l'heure actuelle, on privilégie le système de l'utilisateur-payeur, ce qui augmente le fardeau financier des parents et finira par grandement pénaliser les jeunes qui n'ont pas la capacité de payer les coûts rattachés à la pratique sportive. Parmi les correctifs possibles, mentionnons les mesures fiscales et le soutien direct aux athlètes, de même que les mesures fiscales pour faciliter l'accueil de manifestations sportives et pour soutenir les parents et les entraîneurs.

Autre enjeu de taille : l'encadrement et le soutien. On constate actuellement certaines lacunes et faiblesses dans la formation offerte aux bénévoles. Les formateurs n'obtiennent pas l'appui nécessaire et, en matière d'épanouissement des jeunes, nous favorisons la performance au détriment du plaisir. On note également un manque de ressources destinées à la promotion du sport. Il est nécessaire d'offrir aux formateurs un cadre organisationnel adéquat, d'appuyer les initiatives et l'entrepreneuriat au niveau local (p. ex., l'élaboration de programmes de sport), de mieux promouvoir le sport (annonces dans les médias, outils de mise en marché mis à la disposition des intervenants du sport, etc.) et d'accueillir de grandes manifestations sportives qui engendrent des retombées positives.

Les clubs sportifs sont un autre enjeu. Ils reçoivent peu d'encouragement et peu de soutien financier. Parmi les mesures nécessaires à ce chapitre, mentionnons des programmes de soutien direct aux structures locales, des programmes d'incitatifs débouchant sur l'engagement des municipalités et des établissements d'enseignement à offrir des programmes de sport, ainsi que des programmes pour créer des entreprises et des organismes qui favorisent la participation.

Ensuite, il y a la question des coûts d'entretien et de réfection des installations existantes, dont certaines sont désuètes. On note également de nombreuses restrictions quant à la disponibilité et à l'accessibilité. Pour régler ces problèmes, il faut élaborer un plan de redressement permettant la mise aux normes des installations sportives fixes. Il est également nécessaire d'instaurer des centres d'entraînement multisports partout, et non seulement aux endroits accueillant de grands Jeux.

Enfin, le dernier enjeu, mais non le moindre, est l'importance à accorder à l'éducation et à l'activité physiques. L'un des principaux facteurs stimulant la pratique sportive est l'apprentissage offert par l'éducation physique à l'école. À titre de signataire de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, le Canada s'est engagé à promouvoir les normes qui y sont inscrites, entre autres celle d'allouer 150 minutes par semaine à l'éducation physique dans les écoles. Par ailleurs, les structures gouvernementales doivent soutenir les programmes de sensibilisation aux valeurs et aux bienfaits de l'activité physique.

Conclusion

Le nécessaire virage qui ferait du Canada une véritable nation de sport doit s'appuyer sur un partenariat étroit entre tous les intervenants du sport ainsi qu'entre le gouvernement et le secteur privé.

Les ressources consenties au sport sont nettement insuffisantes et doivent être majorées. À l'exclusion des sommes dévolues au sport professionnel et à l'organisation des grands Jeux, le gouvernement du Canada doit augmenter progressivement l'enveloppe budgétaire du sport comme suit :

- de 0,15 % de son budget global en 2001,
- de 0,2 % en 2003,
- de 0,3 % en 2005,
- et de 0,5 % en 2008.

Ces pourcentages peuvent sembler minimes, mais ils représentent un engagement d'environ 650 millions de dollars, ce qui porterait la contribution du Canada au sport au même niveau que dans la plupart des pays industrialisés.

Il y a une volonté évidente d'effectuer un changement. Ensemble, nous pouvons définir les moyens propices au développement d'une nation en santé grâce à la pleine reconnaissance des valeurs liées au sport et à l'activité physique.

2. L'excellence – M^{me} Marion Lay

Marion Lay est fondatrice et présidente du conseil d'administration du Centre national du sport du Grand Vancouver et coprésidente de la Société des Jeux de la Colombie-Britannique. Ancienne athlète et médaillée aux Jeux olympiques de 1968 à Mexico, elle possède une maîtrise en sociologie du sport de l'Université de l'État de Californie. M^{me} Lay est également présidente de la Société de candidature de Vancouver-Whistler en vue des Jeux olympiques de 2010.

Introduction

Notre défi cette fin de semaine est de modifier et de ratifier le tout premier plan national en matière de sport entièrement canadien assorti d'une stratégie de mise en oeuvre claire et opportune.

Je crois que le terme « excellence » doit se définir sous trois angles : le résultat (quelle a été notre performance?), la valeur (qui a pris part à des compétitions, selon quelles règles?) et le processus (le système en place aide-t-il à progresser dans le continuum sportif?).

L'excellence en tant que résultat

L'excellence est un terme relatif et, en fin de semaine, nous devons trouver une façon de définir l'excellence en tant que résultat au sein de notre système sportif. Ce processus doit nous permettre de fixer des objectifs de performance à l'échelle nationale qui découlent de l'analyse, de la recherche, de la connaissance, de la capacité de notre système actuel (sports d'équipe, sports d'hiver, nouveaux sports), et d'ententes entre les divers partenaires du sport.

Pour ce faire, nous devons instaurer un mécanisme national réunissant des experts professionnels, et non des organismes, et obtenir la participation des organismes partenaires pour diriger et guider l'excellence dans la performance au Canada.

Je sais à quel point il est difficile de décider quels sports, quels athlètes et quels entraîneurs doivent être financés. Une fois nos objectifs de performance en place, nous devons élaborer, mettre en oeuvre et financer le plan nécessaire pour les atteindre. À l'échelle provinciale et territoriale, nous entendons souvent parler de « ratios de dépenses par habitant ». Voilà une bonne base de comparaison en matière de participation, mais nous devons envisager l'excellence différemment, c'est-à-dire en terme de « dépenses par résultat ». La réalité est que l'excellence coûte plus cher par personne, et même davantage dans certains sports. Nous sommes conscients de cette réalité dans d'autres secteurs de la société, et nous l'acceptons. Par exemple, en médecine, les domaines de spécialité coûtent plus cher que la médecine générale. Nous devons considérer l'excellence dans le sport comme notre domaine de spécialité : elle exigera plus d'argent. Nous devons décider de la somme que nous sommes prêts à investir et du rendement que nous attendons du capital investi. De plus, les nouveaux fonds nécessaires pour soutenir l'excellence doivent provenir à la fois du secteur privé et du secteur public.

Pour parvenir à l'excellence, les athlètes et les entraîneurs ont besoin d'une foule de services : recherche appliquée dans le sport, sciences du sport, psychologie sportive, équipes médicales sportives, soutien

financier, installations de haut niveau, équipement de bonne qualité et accès aux compétitions de grande envergure. Ces services ne sont pas superflus : ils sont essentiels.

L'excellence en tant que valeur

L'excellence est souvent considérée comme l'une des valeurs sportives canadiennes et elle fait partie de la façon d'évaluer le tissu social de notre pays. Le Canada n'acceptera pas l'excellence si elle n'est pas exempte de drogues, juste, inclusive et solidement ancrée à des valeurs éthiques fondées sur l'esprit sportif.

Dans quel genre de société, dans quel genre de système sportif voulons-nous vivre? Il ne s'agit pas de choisir entre le noir et le blanc, entre l'excellence et la responsabilité sociale, tout comme il ne s'agit pas non plus d'opter pour l'excellence ou la participation. Nous devons respecter, encourager et récompenser la performance, et nous devons créer un environnement qui permette aux sports en développement d'atteindre leurs objectifs initiaux de performance. Je crois que l'excellence mène à l'excellence!

L'excellence en tant que processus

L'excellence en tant que processus est liée aux deux autres thèmes que sont la participation et l'optimisation des ressources. Je considère l'excellence comme un processus, une voie à suivre pour parvenir à l'excellence durable. Cette voie à suivre consiste à faire du plaisir le principe de base, puis à s'entraîner pour s'entraîner, à s'entraîner pour faire de la compétition et à s'entraîner pour gagner. À chaque étape, il nous faut un leadership, une reddition des comptes et des partenariats.

La reddition des comptes

Je crois que le sport est prêt à assumer ses responsabilités et à être imputable de l'excellence dans la performance. J'espère que, tout au long de cette fin de semaine, nous parviendrons à mieux saisir la nécessité d'un système de double responsabilité. Il est temps que le sport, d'une part, et les administrations fédérale, provinciales/territoriales et municipales, d'autre part, rendent des comptes à la collectivité sportive.

Parmi les responsabilités pouvant être assumées par le gouvernement fédéral, mentionnons, comme l'énonce le Rapport Mills, celle de faire en sorte que les autres ministères fournissent des ressources supplémentaires et fassent du sport une priorité (le sport le mérite). Autre exemple : travailler avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les instances municipales le cas échéant, pour mettre en place un système de financement continu qui élimine les chevauchements et comble les lacunes. Enfin, le gouvernement fédéral pourrait créer un mécanisme coordonné pour établir les objectifs de performance et dresser un plan national du sport assorti d'une stratégie de mise en oeuvre.

Les partenariats

La voie à suivre pour parvenir à l'excellence durable comporte certaines lacunes. L'une d'elles est « la Relève », le niveau junior national et l'élite provinciale/territoriale qui forment la prochaine génération. C'est le fondement de notre système de haut niveau mais à l'heure actuelle, c'en est aussi le maillon le plus faible, quasi inexistant. Si l'excellence constitue notre objectif de performance, il est alors essentiel que les

gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se partagent les coûts des programmes de calibre junior à l'échelle nationale et provinciale, comme le Programme d'aide aux athlètes, le partage des salaires relativement aux Jeux du Canada et aux entraîneurs de niveau IV ainsi que le financement des compétitions. Nous devons également dépister les talents, puis les encourager et les développer afin qu'ils rejoignent les équipes nationales juniors et seniors. Nous devons combler cette lacune afin d'élever le niveau d'entrée aux équipes nationales, ce qui en retour accroîtra notre compétitivité à l'échelle internationale.

Ensemble, en partenariat, nous devons nous fixer des objectifs de performance, puis nous engager clairement à unir nos efforts pour atteindre ces objectifs. Souvenons-nous : l'excellence est relative. Peu importe les objectifs que nous nous fixons, nous devons clairement les définir, puis élaborer un plan et être prêts à assumer la responsabilité de les atteindre.

Conclusion

Mettons en place un mécanisme national composé d'experts professionnels pour nous guider; fixons-nous des objectifs de performance; augmentons les sommes investies dans l'excellence; travaillons avec les administrations fédérale, provinciales/territoriales et municipales; associons-nous aux autres intervenants du sport; soyons imputables de l'atteinte de nos objectifs.

Il n'en tient qu'à nous de relever ce défi.

3. L'optimisation des ressources – M. Bruce Kidd

Ancien coureur olympique, Bruce Kidd est professeur et doyen de la Faculté d'éducation physique et de santé de l'Université de Toronto. Il a beaucoup écrit sur l'histoire et l'économie politique du mouvement olympique et du sport au Canada. Son ouvrage publié en 1996, « The Struggle for Canadian Sport », a remporté le prix du livre de la North American Society for Sport History en 1997. Il est membre de l'Association olympique canadienne depuis 1981.

Introduction

Le Sommet national compte parmi ces moments privilégiés qui laissent entrevoir une lueur d'espoir en temps de crise. On peut parler de crise puisque ce que nous appelons le système sportif canadien est très franchement à bout de souffle. Et on peut aussi parler de lueur d'espoir puisque, pour la toute première fois, nous avons vraiment le vent dans les voiles pour entreprendre un important changement de cap.

À ceux qui estiment que bien peu de nouveautés sont proposées, je réponds que, pour la toute première fois, on nous offre une occasion concrète d'instaurer une véritable politique nationale du sport, c'est-à-dire qui rallie un grand nombre de ministères et tous les ordres de gouvernement, de même que les organismes bénévoles de sport et le secteur privé. Mais il y a également d'autres courants favorables, entre autres deux candidatures olympiques des plus dynamiques, une volumineuse recherche faisant la preuve des bienfaits de l'activité physique et la bonne volonté d'un grand nombre de dirigeants du sport canadien.

Le défi de l'optimisation des ressources

Je suis particulièrement ravi de voir que le document de discussion présenté au Sommet aborde le défi de l'optimisation des ressources. À cette fin, la première tâche importante à accomplir est de dresser des plans pluriannuels pour accroître les ressources, tant à la base qu'au sommet de la pyramide.

Deuxièmement, nous devons établir une série d'objectifs en vue d'offrir des débouchés à tous les niveaux : objectifs en matière de cours d'éducation physique, donnés par des professeurs formés et expérimentés, dans des installations sûres et adéquates, etc.; objectifs en matière d'occasions de faire du sport dans les écoles et dans les collectivités, dans une gamme représentative de sports, qui sont axées sur les athlètes, entièrement accessibles, respectant l'équité entre les sexes et le multiculturalisme, et ce, par secteur de la population; objectifs quant au nombre et à la répartition des entraîneurs formés et expérimentés, rémunérés et jouissant d'avantages sociaux et ouvrant droit à pension, ainsi que des officiels, des professionnels et des dirigeants bénévoles travaillant dans les sports, etc.

À une étape ultérieure, nous devons mesurer les résultats mais, à cette étape-ci, nous devons systématiquement voir à offrir davantage de possibilités. Cette façon de procéder est déjà adoptée dans d'autres secteurs importants de la société canadienne. Prenons par exemple le système de soins de santé : nous pouvons nous appuyer sur une recherche poussée sur le nombre et la répartition des professionnels qualifiés ainsi que sur les installations existantes et nécessaires, leur répartition géographique, démographique et économique, et ainsi de suite. Le gouvernement fédéral vient tout juste de charger une commission royale d'enquête de se pencher sur le défi croissant de la médecine à deux vitesses. Puisque nous avons des sports et de l'éducation physique à deux vitesses, nous devrions effectuer la même analyse et la même planification dans le domaine du sport.

De plus, nous devons lier l'optimisation des ressources à tout autre développement important. En tant qu'ancien participant aux épreuves d'athlétisme, je me réjouis de la tenue des championnats du monde à Edmonton cette année. Mais je suis déçu de voir qu'on fait bien peu pour intégrer dans le plan d'accueil le développement du sport à l'échelle régionale et pancanadienne, surtout dans les écoles. Heureusement, le document de discussion sur la politique canadienne du sport propose qu'une stratégie concernant l'accueil de Jeux internationaux soit explicitement liée à l'optimisation des ressources dans ce sens. Les candidatures olympiques de Toronto et de Vancouver en sont deux exemples : on associe l'accueil des Jeux à des projets de revitalisation de l'éducation physique dans les écoles, de sport parascolaire et communautaire ainsi que de débouchés dans le sport de haut niveau.

Troisièmement, nous devons regarder plus loin et cesser de mettre l'accent uniquement sur les organismes bénévoles de sport et le ministère responsable du sport. Ces organismes sont les plus importants aux yeux de la majorité d'entre nous ici présents. Nous y avons consacré tout notre temps et toute notre énergie au cours de notre longue vie dans le sport et nous espérons tous que ce Sommet engendrera de nouvelles structures et resserrera ces liens.

Les partenariats

Mais j'aimerais insister sur le fait que, en matière d'optimisation des ressources, il existe cinq autres liens importants à considérer. Nous aurons à travailler très fort pour voir à ce qu'ils soient resserrés et élargis.

Le premier lien est celui existant entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Nous ne pouvons bâtir un système intégré sans assurer une étroite collaboration entre les instances supérieures. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont déjà fait preuve de coopération dans le domaine névralgique de l'éducation, entre autres dans les secteurs de la formation professionnelle, linguistique et autres. J'invite toutes les parties à s'asseoir pour arriver à une espèce d'entente sociale en matière de sport et d'éducation physique qui tiendrait compte des différences régionales et culturelles. Le gouvernement fédéral doit continuer de jouer un rôle de facilitateur, voire de chef de file, et consacrer de l'argent sonnante pour favoriser les progrès que nous désirons tous voir accomplir. Comme il s'agit d'un sujet qui nous tient tous à cœur, nous devons profiter de nos activités de lobbying et de nos relations sur tous les plans pour nous assurer d'obtenir l'entente sociale nécessaire.

Le deuxième lien est celui existant entre les ministères, surtout entre ceux responsables du sport, de la santé, de la justice, de la culture, de l'éducation et du développement des ressources humaines. Nous ne pouvons pas remettre l'ensemble des infrastructures sportives, qui ont une si grande importance et qui contribuent à de nombreux égards à assurer la santé de la société et de l'économie canadiennes, dans les seules mains des ministères responsables du sport. De façon plus précise, on doit confier ce travail aux grands ministères qui s'occupent de la santé et de la culture à l'échelon fédéral ainsi que de la santé et de l'éducation à l'échelle provinciale/territoriale. Et nous ne devrions pas les laisser assumer cette tâche seuls : nous devons les épauler.

Le troisième lien est celui existant entre les municipalités et les conseils scolaires. La plupart des débouchés les plus importants en matière d'éducation physique et de sport, même aux niveaux les plus élevés, sont offerts par les municipalités et les conseils scolaires. Malheureusement, ceux-ci sont souvent tenus à l'écart du processus de planification. Dans le cadre des conférences régionales sur le sport, plusieurs propositions novatrices ont été soumises en vue d'instaurer des mécanismes de planification conjointe au sein des grandes municipalités. De telles idées doivent être sérieusement étudiées et nous devons contribuer à leur avancement au sein de nos propres collectivités. Un tel mécanisme existe déjà dans plusieurs autres domaines, comme le logement. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle de facilitateur à ce chapitre.

Le quatrième lien est celui existant entre la collectivité sportive ainsi que les collèges et les universités. Ces derniers sont en excellente position pour participer au système sportif, et ils sont nombreux à le faire, mais ils pourraient et devraient y contribuer dans une plus grande mesure et avec plus d'efficacité. Tout dépend des relations et des ressources. Je suis ravi de voir que le document de discussion parle de mettre davantage l'accent sur la recherche et la formation en matière de sport, domaines pour lesquels les collèges et les universités détiennent une expertise considérable.

Enfin, le cinquième lien est celui provenant des contributions du secteur privé. Les dons d'entreprise, qu'ils prennent la forme de dons de charité ou de commandites, sont beaucoup plus nombreux, par habitant,

aux États-Unis qu'au Canada. L'ensemble du secteur privé doit se manifester de façon beaucoup plus marquée. En plus d'apporter un soutien financier, les entreprises peuvent faire profiter de leur expérience technologique et organisationnelle, de même qu'utiliser leur influence politique pour inciter les gouvernements à revitaliser les secteurs publics de l'Éducation et de la Santé.

Pour chacun de ces liens, nous devons consentir d'énormes efforts afin de créer des partenariats durables et bénéfiques à toutes les parties intéressées ainsi que des programmes concertés, pour ensuite établir les mesures de rendement appropriées.

Conclusion

Je suis persuadé que nous pouvons réaliser beaucoup de choses cette fin de semaine. Nous devons réitérer les trois buts que sont la participation, l'excellence et l'optimisation des ressources, raffermir le consensus à cet égard et travailler ensemble de façon nouvelle et novatrice. L'avenir du sport amateur canadien, et l'avenir des bienfaits sociaux, de la richesse culturelle et de l'identité nationale qu'il favorise, en dépendent.

V. Principaux éléments du projet de politique et du plan d'action connexe

M. Norman Moyer, sous-ministre adjoint (Identité canadienne), ministère du Patrimoine canadien

Je suis très heureux de m'adresser à vous aujourd'hui. Me retrouver devant vous tous m'inspire énormément en raison de l'énergie débordante et de l'engagement profond que vous manifestez à travailler ensemble, avec nous, aujourd'hui comme au cours des derniers mois.

Avant de discuter des défis que nous devons relever, j'aimerais particulièrement remercier les gens qui travaillent à Sport Canada. Ils se dévouent totalement à l'avancement du Canada en tant que pays à vocation sportive. Je suis convaincu que nous n'en serions pas rendus là sans tout le travail qu'ils accomplissent et sans toute la passion qui les habite. Et comme eux, je sais qu'on peut être à la fois fonctionnaire et passionné! À vous tous de Sport Canada, un merci tout particulier.

Parlons maintenant des défis qui nous attendent. Le document de discussion présenté à ce sommet s'intitule *Vers une politique canadienne du sport*. Cette politique réunira tous les éléments qui contribuent au sport au sein de ce pays. Il ne suffit pas que chaque composante de ce système fonctionne bien en elle-même. Pour réussir, toutes les composantes doivent bien fonctionner ensemble. Et, comme je l'ai entendu si souvent au cours des derniers mois, il existe un immense désir de rassemblement dans le système sportif. Voilà le véritable défi qui se pose à nous à l'heure actuelle.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, la collaboration sera la clé du succès du système sportif. Et c'est ce que nous avons fait au cours des derniers mois dans le cadre des consultations régionales : nous avons travaillé ensemble. Lorsque Denis Coderre a été nommé secrétaire d'État au Sport amateur, la Commission Mills venait tout juste de terminer ses travaux. Il y avait une volonté de se pencher sur les questions entourant le sport. Pour ce faire, Denis Coderre a voulu aller à la rencontre des nombreux intervenants engagés dans le sport à l'échelle du pays. Et son but était de collaborer avec les provinces. Il a ainsi réussi à établir des relations fructueuses avec toutes les provinces ainsi qu'avec les organismes de sport.

Quiconque a le sport à coeur a eu l'occasion de s'exprimer. Un site Web a été créé. Chaque conférence a réuni des personnes représentant les parents, les athlètes et les bénévoles. Des tables rondes spécialisées ont également été tenues. En même temps, nous nous sommes penchés sur diverses questions, comme l'examen du règlement extrajudiciaire des différends et du système des entraîneurs au Canada. La Commissaire aux langues officielles a également publié un rapport sur l'importance de bâtir un système sportif au sein duquel les Canadiens et Canadiennes des deux langues officielles seraient à l'aise et en mesure de développer leur plein potentiel de compétition tout en assurant leur épanouissement personnel dans leur propre langue. Ce que nous avons entendu était grandiose, gigantesque... et logique. Chaque fois que nous nous sommes assis ensemble, nous avons entendu de nouvelles idées, de nouvelles façons de faire mieux. Tous ces éléments ont été inscrits dans le document de discussion qui vous a été remis.

Pour faire suite à ces consultations, comme on l'a mentionné lors des exposés introductifs, nous voulons maintenant porter notre attention sur la participation, de façon à permettre à tous les Canadiens et Canadiennes d'être physiquement actifs. De plus, nous continuerons de poursuivre l'excellence et de voir à l'optimisation des ressources. Voilà les trois principaux buts stratégiques visés.

La question des objectifs devra aussi être abordée lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un plan d'action. Devrions-nous nous fixer des objectifs et, si oui, lesquels? Comment utiliser ces objectifs pour progresser vers notre but, et qui devrait être responsable de les atteindre? Le gouvernement seul, tous les organismes de sport ou divers secteurs de compétence? Pour répondre à ces questions, vous serez invités à remplir un questionnaire à ce sujet, et nous vous ferons part ici même des résultats de ce sondage interne.

Dès l'arrivée de Denis Coderre à son poste de secrétaire d'État, j'ai admiré son aptitude à combiner réflexion et action. Il n'attend jamais d'avoir fait le tour d'une question avant de prendre les mesures concrètes qui s'imposent. Attendez-vous à voir cet homme et ce gouvernement poursuivre dans cette voie, en agissant lorsque c'est possible, en prêtant une oreille attentive en tout temps, en tentant de s'améliorer, en progressant une étape à la fois, mais parfois aussi quatre ou cinq étapes à la fois, sans jamais cesser d'approfondir, d'écouter et d'agir.

Aujourd'hui, vous avez entendu un gouvernement qui emprunte résolument une nouvelle voie et qui la suivra sans relâche. Je sais que vous aussi êtes très résolu à améliorer le système sportif canadien. Les conditions nécessaires au changement sont en place. Elles ont été créées tout au long de la dernière année. Et elles continuent d'être mises en place encore aujourd'hui.

En terminant, laissez-moi encore une fois vous remercier de votre présence ici aujourd'hui. Merci d'être au coeur du changement et, plus important encore, merci de nous permettre de travailler avec vous à ce projet de changement.

VI. Objectifs en matière de participation et d'excellence : résultats du sondage

La question de l'établissement d'objectifs en matière de participation et d'excellence a été soulevée au cours du processus de consultation, puis brièvement présentée dans le document de discussion à la section portant sur les défis que devra relever le système sportif canadien. Pour connaître l'opinion des délégués au Sommet

sur l'établissement de tels objectifs, un court sondage a été mené la première journée. Des 344 délégués présents, quelque 213 ont rempli le questionnaire, dont les résultats ont été présentés le matin suivant par Norman Moyer, sous-ministre adjoint, Identité canadienne.

Selon les résultats de ce sondage, 86 % des répondants soutiennent l'idée d'établir des objectifs en matière de participation et d'excellence. De ces répondants, 76 % estiment que des objectifs devraient être fixés à la fois pour les sports individuels et pour l'équipe canadienne. Ce résultat illustre la volonté d'établir des objectifs les plus précis possible.

En matière d'excellence, les types d'objectifs à établir ne font pas l'unanimité. En effet, 53 % des répondants sont d'avis que le classement international devrait servir d'indicateur, tandis que 61 % se disent plus enclins à utiliser comme indicateur le nombre d'athlètes parmi les huit premiers, les 16 premiers, etc. Finalement, 46 % estiment qu'il faut envisager d'autres façons de faire. Par conséquent, il semble qu'une discussion approfondie soit nécessaire pour définir une façon de mesurer l'excellence. Le recours à plus d'un des critères suggérés constitue également une solution possible.

Les contributions du gouvernement devraient-elles être liées à l'atteinte des objectifs de performance contenus dans un plan propre à chaque sport? Près de 60 % des répondants se disent d'accord avec ce concept, ce qui démontre à la fois un appui et un certain niveau d'inconfort avec l'idée d'établir une relation entre l'atteinte d'objectifs particuliers et le soutien financier accordé aux organismes de sport.

En matière de participation, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition physique, des loisirs et du sport ont fixé des objectifs pour réduire de 10 % d'ici 2003 le nombre de personnes sédentaires au sein de la population canadienne. Une vaste majorité de répondants (92 %) se disent en faveur de cet objectif. Quant à savoir quels types d'objectifs devraient être établis pour mesurer la participation, 83 % des répondants estiment que la participation devrait être mesurée à partir du pourcentage de Canadiens et de Canadiennes qui pratiquent un sport, alors que 65 % sont plutôt d'avis qu'il faut mesurer le nombre de participants inscrits dans un sport chaque année. Environ la moitié des répondants proposent d'autres façons de mesurer la participation, entre autres par le nombre d'entraîneurs ou d'officiels qui sont certifiés chaque année.

Dans les commentaires formulés à la fin du questionnaire, un répondant indique que des programmes d'infrastructures sont nécessaires pour octroyer aux municipalités des subventions pour aménager des pistes de conditionnement physique ainsi qu'élaborer des outils de communication afin d'informer la population des installations mises à sa disposition. On rappelle aux participants du Sommet que, dans chaque municipalité du pays, des fonds sont maintenant consentis aux infrastructures sportives et culturelles dans le cadre du programme fédéral-provincial/territorial d'infrastructures (chaque ordre de gouvernement étant responsable d'assumer le tiers des dépenses). Il existe donc dorénavant une façon d'obtenir des fonds pour les dépenses prioritaires d'infrastructures sportives couvertes selon cette entente multipartite.

En résumé, le sondage réalisé durant le sommet révèle un consensus clair en faveur de l'établissement

d'objectifs en matière de participation et d'excellence. La prochaine étape sera de déterminer la façon d'établir ces objectifs et d'en concrétiser l'atteinte.

VII. Mesures prioritaires recommandées par les participants du Sommet

Introduction

Tout au long du processus de consultation tenu la dernière année, la nécessité d'accroître la participation au sport et la capacité des participants de parvenir à l'excellence à l'échelle nationale et internationale a clairement fait l'unanimité. Les consultations ont également révélé un grand besoin d'optimiser les ressources chez les gens, les collectivités et les organismes qui composent le système sportif canadien.

Pour atteindre ces objectifs, une foule d'idées et de suggestions ont été avancées lors des conférences régionales. Les points suivants, énumérés dans le document de discussion remis aux participants du Sommet, sont considérés par la vaste majorité des intervenants du sport comme les principaux défis auxquels devra s'attaquer la politique canadienne du sport :

- la participation et l'accessibilité;
- le sport et l'éducation physique dans les écoles;
- le soutien pour le développement des athlètes et les entraîneurs;
- le classement international;
- les questions d'éthique;
- le règlement des différends dans le sport;
- les Jeux du Canada et les championnats nationaux;
- l'accueil de manifestations sportives internationales;
- la recherche et la base de connaissances;
- l'incidence du sport professionnel;
- les autres sources de financement;
- la collaboration et la responsabilité partagée.

Parmi les mesures proposées, lesquelles doivent avoir priorité? Grâce aux divers ateliers et séances plénières, les participants du Sommet ont pu définir clairement les mesures prioritaires à prendre à court terme pour accroître la participation, parvenir à l'excellence et optimiser les ressources. Les voici :

Participation

1) Le sport et l'éducation physique à l'école

La grande majorité des participants considèrent que la mesure prioritaire à mettre de l'avant pour accroître la participation est d'augmenter le temps consacré à l'éducation physique et au sport à l'école

(durant et après les heures de classe). On suggère par exemple de consacrer un minimum de 150 minutes par semaine à l'éducation physique et de mettre en oeuvre des programmes d'éducation physique quotidienne de qualité. On a insisté sur la nécessité d'obtenir l'appui de tous les paliers de gouvernement pour appliquer ces mesures. Dans un groupe, on a aussi proposé que le secrétaire d'État intervienne directement auprès de ses collègues provinciaux et territoriaux à cet égard. Par ailleurs, les participants se réjouissent de constater que le Conseil consultatif formé par Denis Coderre a déjà annoncé son intention de travailler avec le Conseil des ministres de l'Éducation pour amener les provinces à rendre obligatoire l'éducation physique quotidienne à l'école, enseignée par des professionnels compétents. Des délégués proposent aussi que le gouvernement fédéral exerce son leadership pour que cette question soit abordée en priorité lors de la rencontre fédérale-provinciale/territoriale des ministres responsables du sport prévue pour le 10 août 2001, à London (Ontario).

Les moyens suggérés pour accroître l'éducation physique à l'école comprennent:

- la création de groupes de pression;
- la signature d'ententes touchant les installations;
- la mise en place de mesures spéciales pour assurer l'accessibilité aux Autochtones et aux personnes handicapées;
- l'établissement de mesures incitatives et d'imputabilité pour les ONS/OMS;
- la mise en oeuvre de programmes intramurales.

2) La promotion de l'activité physique

Les délégués au Sommet s'accordent majoritairement pour proposer la mise en oeuvre d'une campagne nationale de marketing social pour promouvoir l'activité physique au sein de toutes les couches de la population canadienne. On suggère notamment d'élargir le programme "Kidsport" qui pourrait être adapté par les divers intervenants du sport pour promouvoir les bienfaits de l'activité physique. On propose aussi d'avoir recours à nos athlètes de renom pour qu'ils fassent la promotion du sport dans les écoles et au sein du grand public et on suggère que le gouvernement fédéral rétablisse ParticipAction et qu'il diffuse des annonces d'intérêt public faisant la promotion de l'activité physique. On croit aussi que tous les paliers de gouvernements devraient travailler en collaboration avec les municipalités, les parcs et les organisations de loisirs pour faire la promotion de l'activité physique.

3) L'accessibilité

Selon la majorité des participants, il est primordial que tous les Canadiens et Canadiennes puissent avoir accès au sport et à l'activité physique. À cet égard, on est d'avis que les municipalités et les communautés à travers le pays ont un rôle important à jouer et qu'il faut mettre l'accent sur le plaisir et les bienfaits que procure la pratique des sports. Pour accroître l'accessibilité, de nombreux moyens sont suggérés. Par exemple :

- diminuer les coûts directs que doivent actuellement assumer les adeptes sportifs à l'aide de partenariats entre les divers paliers de gouvernement et le secteur privé;

- améliorer les installations sportives existantes et en construire de nouvelles;
- améliorer l'accès aux entraîneurs et à des programmes de qualité;
- accorder une attention particulière aux groupes marginalisés;
- d'ici 2002, mettre en vigueur des incitatifs financiers pour les adeptes sportifs, les bénévoles, les parents, les entraîneurs et les officiels (ex. bourses d'études, allègements fiscaux, etc.);
- instaurer un programme fédéral-provincial de paiements de transfert pour les programmes d'éducation physique quotidienne de qualité (ce programme pourrait se fonder sur le modèle en vigueur pour les langues officielles);
- accroître la concentration des infrastructures au niveau local pour accroître le nombre d'activités et de services offerts.

Excellence

1) Professionnaliser la fonction d'entraîneur

S'il faut prendre des mesures immédiates pour atteindre l'excellence sportive, la grande majorité des délégués au Sommet jugent qu'il faut d'abord et avant s'occuper des entraîneurs. En effet, tous s'entendent pour dire que les entraîneurs jouent un rôle-clé à toutes les étapes du continuum sportif pour aider les adeptes à atteindre leur plein potentiel. Voici quelques-unes des mesures suggérées pour améliorer le soutien aux entraîneurs :

- créer des emplois à temps plein avec échelle de rémunération et salaires appropriés;
- réviser la Loi sur le sport amateur en y insérant des modalités régissant la profession d'entraîneur;
- veiller à ce que les entraîneurs disposent d'une association canadienne qui fixe des normes de qualification et les soutiennent à tous les échelons de leur développement professionnel;
- développer une stratégie de ressources humaines.

2) Système sportif intégré

Selon les participants au Sommet, il est primordial d'établir un système sportif intégré qui permette de s'occuper à la fois des athlètes débutants et des athlètes de haute performance, de manière à les soutenir tout au cours de leur développement jusqu'à l'atteinte de leur plein potentiel. À cet égard, on propose que chaque organisation sportive adopte un modèle de développement intégré et de créer une entité indépendante qui serait menée par des experts du domaine sportif pour fixer et atteindre des objectifs de performance précis. On aimerait aussi que la collaboration entre les organismes sportifs et les paliers de gouvernement soit renforcée, tout en s'assurant que l'imputabilité des résultats soit partagée. Enfin, on propose que les ONS, les OPS et les clubs sportifs alignent leurs activités à la grandeur du pays en assurant l'intégration de certains programmes d'intérêt commun.

3) Objectifs de performance et imputabilité

Il est proposé de créer un mécanisme commun pour établir les objectifs de haute performance en collaboration avec la communauté sportive. Par exemple, on pourrait établir un plan de route servant à repérer les athlètes talentueux et à les garder actifs dans le continuum du système sportif, y compris à la fin de leur carrière d'athlète. À quelques reprises, les délégués ont proposé que le financement soit accordé par Sport Canada sur une base de quatre années, afin de permettre une meilleure planification des ressources en fonction d'objectifs de performance bien précis. Pour obtenir ce financement, les organisations sportives devraient démontrer qu'elles ont respecté leurs ententes d'imputabilité pour la période écoulée et expliquer comment elles entendent répondre aux objectifs fixés pour la prochaine période de planification financière. Ces objectifs pourraient s'appliquer à la haute performance, mais aussi au développement des athlètes et à la participation. Un groupe de discussion a aussi proposé la mise en oeuvre d'un système de mesure équivalent au système ISO pour veiller à ce que les associations sportives respectent certaines normes de base en matière d'éthique et de valeurs.

Optimisation des ressources

1) Développement des ressources humaines

En matière d'optimisation des ressources, c'est au développement des ressources humaines que les délégués ont accordé la priorité. Tout en reconnaissant que l'athlète doit être au centre des préoccupations, on a accordé ici encore beaucoup d'importance à la formation des entraîneurs.

Pour faire un meilleur usage des ressources humaines existantes, une majorité de délégués favorisent la formation continue. Par exemple, il faudrait :

- former les bénévoles, les membres des conseils d'administration, les entraîneurs et les officiels pour les habiliter à bien remplir leurs fonctions;
- former les membres du personnel des ONS et leurs bénévoles de manière à leur donner de meilleures connaissances organisationnelles; les ONS pourraient être chargés de cette formation;
- avoir recours à des outils de formation interactifs;
- créer à l'intention des entraîneurs un modèle éducatif qui soit plus exhaustif que les programmes actuels, et qui comporte un plus grand nombre de modules (par exemple sur la diversité, l'éthique, les valeurs, les groupes marginalisés, etc.).
- bien cibler les entraîneurs à l'aide de modules de formation sur mesure (ex. entraîneurs bénévoles vs entraîneurs professionnels).

2) Infrastructures sportives

Le deuxième élément clé à considérer en matière d'optimisation des ressources est celui de l'amélioration et du développement des infrastructures sportives à l'échelle du pays. Selon les délégués, il est essentiel de prendre les actions suivantes:

- dresser dès maintenant l'inventaire des installations existantes pour déterminer qui sont les responsables de chaque installation et quels sont les écarts à combler (cette mesure serait prise par Sport Canada en collaboration avec les intervenants sportifs et tiendrait en compte l'accueil d'événements sportifs);
- travailler en partenariat avec les municipalités pour leur faire connaître les normes à suivre en matière de construction d'installations sportives;
- offrir des subventions aux ONS pour qu'ils puissent élargir et maintenir à jour leurs bases de données sur le membership;
- créer un ministère du Sport qui serait responsable des infrastructures sportives et de leur financement;
- accroître l'accès aux installations existantes;
- mettre sur pied un programme d'infrastructures sportives;
- amalgamer certaines des ressources existantes (écoles, municipalités, gouvernements).

3) Autres recommandations

Pour maximiser les ressources, il faudrait aussi mettre l'accent sur les points suivants :

Accueil de manifestations sportives

Les participants au Sommet sont d'avis que l'accueil de manifestations sportives est un excellent moyen d'améliorer les installations existantes et d'en construire de nouvelles, ce qui bénéficie à long terme aux communautés de partout au Canada. Toutefois, il faudrait mettre en place un cadre de planification stratégique afin de maximiser à long terme les bénéfices encourus. Il ne faut pas oublier que l'accueil de manifestations sportives génère des revenus qui peuvent ensuite être réinvestis dans le sport.

Financement

Tous sont d'avis que les gouvernements fédéral et provinciaux devront accroître le financement accordé au système sportif. Dans ce sens, on propose par exemple que le gouvernement fédéral augmente sa contribution financière aux provinces à l'aide de programmes de paiements de transfert. Les provinces devraient à leur tour augmenter le financement des municipalités en matière de sport.

Recherche

Plusieurs délégués ont mentionné qu'il est primordial d'accorder plus d'importance à la recherche dans le domaine sportif, ce qui contribuera à accroître la participation au sport et l'excellence en haute performance. Il faudrait regrouper les connaissances acquises et les données, notamment celles touchant les bienfaits du sport sur la santé, la réduction de la criminalité, le développement social et économique, et la médecine sportive. À cette fin, on pourrait créer une entité dédiée à la recherche.

VIII. Mesures immédiates annoncées par l'honorable Denis Coderre

Au cours d'une allocution qu'il a prononcée la dernière journée du Sommet, M. Coderre a annoncé plusieurs mesures qui seraient prises immédiatement :

- Le gouvernement du Canada accordera à Sport Canada 10 millions de dollars de plus par année, sur une période de trois ans, portant ainsi son budget annuel à environ 95 millions de dollars.
- Un conseil consultatif sera créé pour conseiller le secrétaire d'État quant aux stratégies de mise en œuvre du projet de politique canadienne du sport au cours des 12 prochains mois. Il se composera de Raymond Côté (Sports-Québec), de Bruce Kidd (Université de Toronto), de Marion Lay (Pacific Sport), d'Ian Byrd (équipe nationale masculine de hockey sur gazon), de Joan Duncan (Jeux du Commonwealth), de Renaud Beauchesne (Fédération nationale de sport), de Scott Logan (Sport Nova Scotia), et d'Alwyn Morris (Cercle sportif autochtone).
- Un comité dirigé par David Parkes (curling) et Bob Nicholson (hockey) sera mis sur pied pour concevoir un modèle de communications de pointe qui reliera tous les organismes de sport et multisports à l'échelle nationale et provinciale-territoriale.
- Les athlètes Ian Bird, Lisa Ling et Chris Wilson élaboreront un programme pilote d'encadrement qui visera à préparer les athlètes à devenir des modèles à suivre dans la société canadienne.
- Les recommandations du Groupe de travail des entraîneurs (présidé par Dave Johnson et Danielle Sauvageau) concernant la professionnalisation de la fonction d'entraîneur, la représentation des entraîneurs et la gestion des associations nationales s'occupant des entraîneurs seront examinées en vue de leur mise en œuvre.
- Le gouvernement envisagera l'octroi d'un financement de base à tous les organismes nationaux de sport (ONS) après qu'une évaluation aura été menée. Le financement de programmes reposera sur l'atteinte d'objectifs et sur les conditions du cadre de responsabilité du gouvernement du Canada. Les ONS devront adhérer au système national de règlement extrajudiciaire des différends et prouver qu'ils travaillent avec les organismes provinciaux de sport affiliés. Les ONS devront également voir s'il serait judicieux de fusionner avec d'autres pour une meilleure efficacité de la gestion organisationnelle et des programmes.
- Claude Chagnon, Charmaine Crooks et George Heller dirigeront un groupe de travail spécial qui se penchera sur de nouvelles façons de financer le sport amateur au Canada. Le groupe de travail comptera en outre environ 15 dirigeants du milieu des entreprises (les noms seront confirmés sou peu). D'ici les six prochains mois, le groupe de travail recommandera de nouvelles possibilités de financement pour le sport amateur (p. ex., une fondation, un fonds spécial, etc.).
- Un comité interministériel fédéral spécial dirigé par Patrimoine canadien et comptant des représentants des ministères de la Santé, de la Justice, des Affaires indiennes et du Nord canadien, de Développement des ressources humaines Canada et du Solliciteur général, entreprendra des discussions sur la façon d'amener les Canadiens et Canadiennes à faire davantage de sport et d'activité physique.

- Le gouvernement du Canada continuera de parachever la politique canadienne du sport en étroite collaboration avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables du sport amateur et la collectivité sportive.
- Le gouvernement du Canada examinera les mesures législatives fédérales actuelles en matière de sport en vue de les moderniser pour tenir compte du rôle actuel et futur du gouvernement dans le sport.
- Le gouvernement du Canada dirigera les efforts pour formuler, en collaboration avec la collectivité sportive, une stratégie nationale d'accueil de grands Jeux multisports ainsi que de championnats nationaux et internationaux unisport.

C O N C L U S I O N

Le Sommet national sur le sport a attiré environ 400 représentants de tous les secteurs de la collectivité sportive, dont les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes nationaux et multisports, les milieux de l'éducation, des loisirs, de la condition physique et de la santé, les médias, le sport professionnel, les entreprises commanditaires, les athlètes, les entraîneurs, les officiels, le secteur bénévole, les femmes, les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées.

Les délégués ont massivement approuvé l'orientation des éléments de la politique canadienne du sport qui ont été proposés dans le document de discussion. En fait, selon les questionnaires d'évaluation remplis à la fin du Sommet, les répondants ont convenu que la participation, l'excellence et l'optimisation des ressources devraient être les piliers d'une nouvelle politique canadienne du sport, laquelle devrait également porter sur la reddition des comptes et la transparence chez les organismes de sport.

L'un des principaux objectifs du Sommet était justement de déterminer les priorités d'action reliées à chacun de ces principaux éléments de politique. Un consensus très clair s'est dégagé à cet égard. En matière de participation, il faut s'occuper du sport et de l'éducation physique à l'école, faire la promotion de l'activité physique à grande échelle et veiller à l'accessibilité du sport pour tous. Pour ce qui est de l'excellence, les participants ont insisté sur la nécessité de professionnaliser la fonction d'entraîneur, d'établir un système sportif intégré et de fixer des objectifs de performance et d'imputabilité. Enfin, le développement des ressources humaines et l'amélioration et le développement des infrastructures sportives sont indispensables pour maximiser les ressources. Le Sommet a donc permis aux délégués non seulement de réitérer les recommandations recueillies durant les consultations régionales, mais, plus encore, de clairement déterminer les mesures à prendre en priorité.

Comme ce fut le cas lors des consultations régionales, les participants au Sommet ont apprécié pouvoir se rencontrer, échanger entre eux et établir de nouveaux contacts. Par exemple, on a vu quelques organismes multisports se rencontrer pour amorcer une collaboration plus soutenue. L'annonce par l'honorable Denis Coderre de la mise sur pied de divers comités consultatifs présage aussi de collaborations futures. Par ailleurs, les représentants de plusieurs organisations sportives ont exprimé l'inquiétude d'être laissés pour compte dans les mois à venir en ce qui a trait aux prochaines étapes de la transformation du système sportif. En réponse à ces préoccupations, M. Coderre a réitéré sa ferme volonté de continuer de faire appel à l'ensemble des partenaires sportifs, dans un esprit de collaboration, de transparence et d'ouverture.

Grâce aux consultations régionales tenues à travers le pays et au Sommet national sur le sport, les représentants de tous les milieux touchant le sport ont pu exprimer leur volonté explicite de travailler ensemble à des buts communs et de se mobiliser vers la réalisation d'une politique nationale de sport et d'un plan d'action connexe. C'est cette volonté commune de passer à l'action d'une manière concertée qui constitue, sans aucun doute, le grand succès du processus de consultations régionales et du Sommet national sur le sport.

A N N E X E

Conférenciers invités**1. M. John Bitove – Candidature olympique de Toronto 2008**

John Bitove est le président-directeur général bénévole de la Société pour la candidature olympique de Toronto 2008. Il a dirigé les comités organisateurs responsables de la tenue, à Toronto, de deux manifestations ayant remporté un vif succès : les championnats du monde d'athlétisme en salle en 1992 et les championnats du monde de basket-ball en 1994. En 1993, il a fondé le club de basket-ball des Raptors de Toronto.

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais débiter en remerciant le premier ministre, M^{me} Sheila Copps et M. Denis Coderre de l'appui qu'ils ont offert à la candidature de Toronto en vue des Jeux olympiques de 2008 et de l'engagement pris par leur gouvernement envers le système sportif canadien. Toutefois, je désire surtout remercier toutes les personnes ici présentes et souligner leur contribution à la candidature de Toronto 2008.

Si vous êtes aussi amoureux du Canada et aussi mordus du sport que moi, vous devez reconnaître certains faits : a) jamais si peu de Canadiens et de Canadiennes ont participé au sport; b) les femmes participent moins au sport que les hommes; c) moins de Canadiens et de Canadiennes continuent de participer au sport après la vingtaine; d) à peine un peu plus de la moitié de nos enfants s'adonnent activement à un sport; e) l'écart entre le niveau de participation des Canadiens et Canadiennes à faible revenu et celui de ceux à revenu élevé se creuse de plus en plus; f) les programmes et les installations de loisirs communautaires sont sous-financés; g) les programmes de sport et d'éducation physique dans les écoles du système public se détériorent.

La plupart des lacunes observées actuellement au sein du système sportif canadien ne sont pas nouvelles. Elles étaient connues de la collectivité sportive et des gouvernements il y a dix ans et elles ont été révélées dans le Rapport Dubin de 1990 et le rapport de 1992 intitulé *Un pas d'avance*, l'une des études les plus poussées du système sportif qui aient été entreprises.

De cette période sont nées certaines initiatives intéressantes, par exemple le leadership mondial du Canada dans la lutte contre le dopage dans le sport. Mais, en général, nous n'avons pas réussi à poursuivre sur la lancée amorcée il y a dix ans. Je crois que nous pouvons tous admettre que le Canada peut faire beaucoup mieux dans les trois importants volets qui composent un plan national de sport :

- le sport de haut niveau;
- le sport communautaire;
- notre rôle sur la scène sportive internationale.

Ce qui a fait défaut au cours des dix dernières années, ce sont les efforts concertés pour s'attaquer aux problèmes et les résoudre. Nous devons trouver une façon d'unir nos efforts et permettre à tous de participer au sport et de réussir peu importe le niveau de compétition choisi.

En nous réunissant tous, Denis Coderre nous offre la chance de bâtir, pour le sport au Canada, un avenir qui répond aux besoins des athlètes et des entraîneurs et qui consacre les valeurs canadiennes. De la même façon, en posant notre candidature et en obtenant le droit de tenir les Jeux olympiques et paralympiques de 2008, nous avons une occasion en or de laisser un précieux héritage sportif à la population canadienne. Nous pouvons nous inspirer du succès de Calgary et appliquer aux sports d'été ce que Calgary a réalisé pour les sports d'hiver.

À bien des égards, les efforts que nous avons consentis à Toronto au cours des quatre dernières années peuvent servir d'exemple à chaque personne ici présente. Nous avons élaboré notre dossier de candidature en nous fondant sur les valeurs canadiennes, comme l'inclusion et la diversité, l'amitié et la responsabilité, l'honnêteté et l'excellence. Nous croyons que les athlètes personnifient le mieux ces valeurs.

Notre candidature olympique porte d'abord et avant tout sur le sport. Comme nous croyons au pouvoir du sport, nous avons invité l'ensemble de nos collectivités, les trois ordres de gouvernement et les entreprises à mettre de côté leurs différends et à soutenir notre candidature, ce à quoi ils ont tous répondu avec enthousiasme. Nous avons mis sur pied une coalition de collectivités au sein de la ville la plus diversifiée du monde occidental. Les trois ordres de gouvernement ont uni leurs efforts pour soutenir notre candidature et jamais dans l'histoire des Jeux olympiques n'a-t-on vu une ville former une telle coalition d'athlètes ni autant compter sur les athlètes pour l'élaboration et la promotion de sa candidature.

L'approche que nous avons adoptée pour élaborer notre dossier a connu d'importants succès, comme le rôle de catalyseur qu'elle a joué pour venir à bout de l'impasse politique qui a empêché la revitalisation du secteur riverain de Toronto pendant des décennies. Nous avons rallié à notre cause un grand nombre d'intervenants de divers milieux et créé de solides partenariats qui facilitent l'établissement d'une collaboration et la résolution des problèmes. De plus, nous avons fondé une base politique et suscité une volonté politique pour la recherche et la mise en oeuvre de solutions. Tous ces réseaux et toute cette énergie peuvent être mobilisés dans le but de bâtir le meilleur système sportif national du monde. Si nous pouvons réussir à poser notre candidature et à obtenir les Jeux olympiques et paralympiques, nous pouvons sûrement réussir à instaurer un système sportif à l'échelle du Canada.

Si notre candidature est choisie en juillet, nous disposerons alors d'un calendrier de sept ans qui sollicitera l'attention des gouvernements, du secteur privé et, encore plus important, de la population canadienne et qui canaliserà l'intérêt, la bonne volonté et, au bout du compte, les ressources nécessaires afin d'assurer le développement du sport. Nous pourrions ensuite capitaliser sur la vague de soutien qui nous permettra d'instituer des changements et des améliorations autrement impossibles à apporter.

Un partenariat fructueux et un plan commun entre les divers intervenants garantiront l'instauration de programmes et d'installations de sport qui favoriseront la participation des collectivités et le développement des athlètes d'élite. À cet égard, le plan de legs de Toronto 2008 repose sur trois éléments : installations, leadership et participation.

En matière d'installations, l'héritage se traduit par de nouvelles installations permanentes, notamment deux centres aquatiques, le vélodrome, le stade olympique et le bassin pour l'aviron. Le centre équestre de Palgrave et le parcours de kayak en eau vive de St. Catharines sont d'autres exemples.

Il est également important de mentionner que comme les installations sportives des écoles secondaires et des universités de Toronto sont des centres d'entraînement désignés, elles auront droit à du nouvel équipement, à des mises aux normes et à des améliorations. Toutes ces améliorations aux installations communautaires toucheront plus de 100 installations récréatives et sportives, renouvelleront les infrastructures et susciteront la participation des collectivités au sport.

Les nouveaux lieux de compétition seront à la base d'un Centre national du sport renforcé à Toronto. Ils occasionneront d'importants enrichissements de programme et constitueront un leadership de taille pour le projet de réseau provincial de centres régionaux du sport. C'est donc dire que les innovations émanant de l'accueil des Jeux profiteront aux centres et aux instituts membres à l'échelle du Canada.

Nous espérons ainsi redonner au Canada son rôle de meneur en matière d'installations et de programmes d'entraînement et de développement du sport, de même qu'endiguer l'exode des athlètes canadiens vers les États-Unis, l'Europe et le reste du monde. N'oublions pas que ces installations renforcent également notre capacité d'aider les pays en développement à entraîner leurs jeunes. Bref, nous pouvons obtenir d'importants avantages pour les jeunes d'ici ainsi que pour le Canada tout entier.

Le deuxième élément de notre plan de legs est le leadership, que nous avons déjà commencé à établir pour mettre notre plan à exécution.

Tout d'abord, nous avons mis sur pied Équipe 2008, un groupe de participants aux Jeux olympiques et paralympiques, de champions du monde et d'athlètes communautaires qui font la promotion du sport et de la candidature de Toronto 2008 dans leur collectivité. En collaboration avec la société de candidature, Équipe 2008 a créé la Fondation pour les athlètes et l'entraînement sportif (FAES). Il s'agit d'une fondation à but non lucratif qui financera les athlètes juniors dans l'atteinte de leurs rêves sportifs. La moitié des sommes obtenues de la vente de marchandises TO-2008 et 2 % des recettes de commandites obtenus par la candidature apportent les fonds nécessaires à la FAES. La fondation acceptera également les dons des particuliers. La province de l'Ontario s'est jointe à nous dans le cadre de cette initiative et versera un dollar pour chaque dollar recueilli par la FAES, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars sur trois ans.

Grâce à un partenariat avec le service des parcs et des loisirs de Toronto ainsi qu'avec Nike Canada, TO-2008 a également mis sur pied « L'entraînement en vue de l'excellence », un programme visant à former les entraîneurs de niveau local et d'âge universitaire. À Toronto et Hamilton, plus de 200 participants ont été formés depuis nos débuts. À l'heure actuelle, nous sommes à planifier l'implantation de ce programme dans d'autres collectivités partout au Canada.

Grâce à un partenariat avec l'Association canadienne des Jeux du Commonwealth et son Programme de développement du sport du Commonwealth, ainsi qu'au soutien de Sport Canada et de l'Agence canadienne

de développement international (ACDI), TO-2008 a vu à l'expansion du Service canadien de leadership sportif. Ce service offre des emplois dans les pays en développement aux éducateurs physiques et aux administrateurs de sport formés au Canada. Douze jeunes Canadiens profiteront ainsi d'une affectation d'un an, y compris des séances d'orientation et de formation. En 2002, une version nationale du Service canadien de leadership sportif sera mise à l'essai.

Le troisième élément de notre plan de legs est la participation, qui s'est révélée la force de notre candidature jusqu'à présent. En fait, notre but est d'accroître les occasions offertes à tous les Canadiens et Canadiennes de participer au sport. Pour ce faire, il est important de travailler tous ensemble à l'instauration des mesures suivantes :

- offrir dans les écoles une éducation et une activité physiques adéquates et appropriées;
- voir à ce que des programmes de loisirs communautaires soient à la portée de tous les enfants (accessibilité et coût abordable);
- élaborer un éventail complet de programmes de sport, entre autres ceux qui mettent l'accent sur la participation plutôt que sur la compétition;
- voir à offrir une éducation physique universelle et l'accès à des programmes de loisirs communautaires dans chaque province, ville et village du Canada.

Nous croyons sincèrement que l'obtention des Jeux olympiques et paralympiques de 2008 peut servir de catalyseur puissant en vue de laisser cet héritage aux générations futures.

La Commission d'évaluation, qui a récemment visité Toronto, est chargée de mesurer objectivement la capacité de chaque ville candidate d'organiser les Jeux dans un contexte favorisant tous les participants, surtout les athlètes. Le président de la Commission, Hein Verbruggen, a ainsi formulé les cinq principales forces de notre candidature :

- 1) l'engagement d'athlètes olympiques et paralympiques;
- 2) le professionnalisme de l'équipe de candidature;
- 3) le solide appui des trois ordres de gouvernement;
- 4) l'opinion publique favorable;
- 5) le concept de sport : des Jeux compacts, offrant 25 emplacements à moins de six kilomètres du village des athlètes.

Que pouvons-nous faire dès aujourd'hui? D'abord, nous pouvons collaborer pour éliminer les lacunes et les faiblesses de notre système sportif afin de soutenir les athlètes qui désirent participer et atteindre le haut niveau.

Ensuite, le temps est venu pour le gouvernement et les entreprises d'accroître leurs investissements dans le sport amateur et l'activité physique.

Puis, nous devons nous engager à créer un système sportif homogène qui met l'accent sur l'athlète et qui se fonde sur les valeurs canadiennes ainsi que sur le partage du leadership et de la responsabilité.

De plus, nous devons adopter une approche commune qui habilite chacun des partenaires et qui récompense la collaboration et la coopération.

Enfin, nous devons voir à mobiliser efficacement l'appui de la population au sport amateur et à s'assurer que cet appui est communiqué à nos élus de tous les niveaux.

En tant que tête dirigeante et réseau de soutien des 1,7 million d'entraîneurs, des 940 000 arbitres, officiels et juges ainsi que des 1,7 million d'autres adultes participant au sport amateur comme administrateurs et aides, je vous invite fortement à reconnaître les deux importantes initiatives présentées ici aujourd'hui et à en tirer profit :

- 1) la politique canadienne du sport, dont Denis Coderre se fait le champion;
- 2) la candidature de Toronto en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2008.

Il reste 76 jours avant que le CIO ne choisisse la ville hôte des Jeux de 2008. En tant que délégués de votre sport, vous pouvez être assurés que, même si les retombées de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques au Canada reviendront à tous les Canadiens et Canadiennes, ce sont votre sport et ses membres qui en retireront les plus grands avantages. Dans ce sens, nous devons redoubler d'efforts et resserrer nos liens afin de transmettre notre message aux dirigeants du sport du Canada et de l'étranger. Nous devons leur dire que la candidature du Canada est valable et qu'elle profitera à l'ensemble du mouvement olympique et paralympique à l'échelle mondiale. Il faut qu'ils sachent aussi que Toronto est désireuse et en mesure d'accueillir des Jeux réussis qui bénéficient à l'ensemble de la population canadienne, mais particulièrement à ceux et celles qui ont le sport profondément à coeur.

En terminant, j'aimerais vous rappeler que l'année 2008 marquera le centenaire de la toute première participation d'une équipe olympique arborant fièrement la feuille d'érable canadienne à des Jeux olympiques (Londres, Angleterre). Jamais depuis que le gouvernement Trudeau a révolutionné le système sportif amateur en obtenant les Jeux olympiques de Montréal avons-nous eu la chance qui nous est offerte maintenant de resserrer l'unité canadienne grâce à la participation au sport et aux loisirs.

Il faudra de nouvelles solutions et des efforts concertés de nous tous ici présents, mais le temps est maintenant venu de voir à l'établissement d'un legs sportif pour le XXI^e siècle, un legs que nous voulons laisser à la population canadienne.

Merci.

2. L'honorable Allan Rock, ministre de la Santé

C'est avec un immense plaisir que je prends part au Sommet national sur le sport. Il ne fait aucun doute que cette activité connaît un succès retentissant. Pour commencer, j'aimerais féliciter mon ami Denis Coderre d'avoir organisé une telle rencontre et de l'excellent travail qu'il a accompli depuis sa nomination au poste de secrétaire d'État au Sport amateur.

Il convient parfaitement à un ministre de la Santé d'assister à une conférence portant sur le sport ainsi que l'activité et la condition physiques. Vous savez, j'aime bien rappeler aux gens que je suis ministre de la Santé, et non de la Maladie! Nous devons garder l'accent sur la santé et c'est pourquoi mon ministère consent de si grands efforts à promouvoir la santé, à prévenir la maladie et à trouver de nouvelles façons d'inciter les Canadiens et Canadiennes à demeurer en santé en encourageant un mode de vie sain.

Laissez-moi vous donner quelques statistiques, comme s'il fallait une preuve supplémentaire du lien qui existe entre le sport, la condition physique et la santé. Tout d'abord, nous savons que la pratique quotidienne d'une activité physique, même modérée, peut grandement améliorer la santé des Canadiens et Canadiennes. Cependant, les deux tiers d'entre nous ne faisons pas suffisamment d'activité pour en ressentir les bienfaits. Deuxième statistique : la sédentarité coûte au système de soins de santé canadien au moins 2,1 milliards de dollars par année en frais directs. Et pouvez-vous croire que les deux tiers de nos enfants ne sont pas assez actifs pour être pleinement en santé? Cette situation est tout à fait inacceptable et doit changer.

Troisièmement, nous savons tous que nous nous transformons en vieillissant, mais la moitié, je dis bien la moitié des causes qui expliquent le déclin fonctionnel des personnes entre 30 et 70 ans sont directement attribuables à un manque d'activité physique, et non au seul vieillissement. Voilà donc le secret pour rester jeune.

Je voudrais aussi noter que le tiers des Canadiens et Canadiennes ont un excès de poids et que l'obésité augmente le risque de maladies, entre autres les maladies du cœur et le cancer. Le diabète non insulino-dépendant a pris des proportions endémiques dans notre pays. Il est l'une des maladies évitables se répandant le plus rapidement et il contribue au décès de 5 500 personnes chaque année au Canada. Finalement, la sédentarité après l'âge de 50 ans entraîne les mêmes risques de décès prématuré que le tabagisme. Elle est une cause importante de mortalité chez les adultes canadiens.

Alors, avons-nous besoin d'une preuve supplémentaire pour comprendre que nous sommes tous concernés par le sujet? Nous devons profiter de l'occasion pour sensibiliser davantage les Canadiens et Canadiennes à tous ces liens indéniables. Et nulle part n'est-il plus important de le faire qu'auprès des communautés autochtones de ce pays, où les statistiques sur la santé sont simplement affolantes et où l'ensemble des tendances observées chez la population en général sont encore plus notables.

C'est pour toutes ces raisons que nous devons attirer l'attention vers des exemples à suivre, comme Ted Nolan et Phil Fontaine, afin d'inciter les jeunes des communautés autochtones à adopter un mode de vie plus sain. Je ne sais pas si vous avez regardé le bulletin national d'informations de CBC hier soir. On y a présenté un excellent reportage sur une communauté dont les aînés se sont tournés vers le sport et on y a interviewé un

jeune de 15 ans qui a vu sa vie complètement changée lorsqu'il a compris qu'il pouvait mettre toutes ses énergies, sa concentration et ses ambitions dans le hockey. Comme il veut devenir un joueur de la LNH, il a fait de cette ambition le point central de sa vie. Il s'est mis à s'occuper de sa santé, il s'est concentré sur son sport et son équipe, puis il s'est fixé un but à atteindre. En fait, l'histoire derrière tout cela est que la communauté tout entière s'en est trouvée transformée.

Voilà ce qu'on entend par le pouvoir du sport amateur, par le pouvoir de l'activité! J'ai moi aussi ma propre petite histoire sur le sujet. J'ai commencé à fumer la cigarette à l'âge de 13 ans et je n'ai plus arrêté. J'ai fumé pendant toutes mes études et je fumais toujours à l'âge adulte. Après avoir quitté l'école, j'ai intégré le marché du travail dans un poste sédentaire. J'étais totalement inactif. Puis est venu le moment de me marier et d'avoir des enfants. En attendant notre premier enfant, j'ai regardé mon paquet de cigarettes et j'en suis venu à la conclusion qu'il m'empêchait littéralement de mener une vie pleine et entière. J'ai finalement jeté mes cigarettes à la poubelle et j'ai commencé à vivre. Je n'avais jamais vraiment pratiqué de sport, mais je me suis mis à la course et, seulement sept mois après avoir cessé de fumer, j'ai couru mon tout premier marathon. Par la suite, j'ai pris part à un marathon par année pendant plusieurs années. Faire de l'exercice fait maintenant partie de ma vie et je ne peux pas imaginer m'en passer. Je tente de communiquer ce message à d'autres le plus possible, et vous savez qu'il est important dans mon métier de ne pas avoir l'air de simplement prêcher... Je suis ici aujourd'hui juste pour vous dire que, selon ma propre expérience, je sais que le sport peut faire une énorme différence dans la vie. Il peut transformer la vie de bon nombre de Canadiens et de Canadiennes.

Le gouvernement du Canada doit assumer la responsabilité de cette question. Nous savons maintenant depuis un bon moment que les Canadiens et Canadiennes ont réellement besoin de mener une vie plus active. Au niveau fédéral, nous voulons que la vie active devienne une valeur, une norme sociale. Nous voulons mieux promouvoir la vie active afin qu'elle devienne partie intégrante de la vie des Canadiens et Canadiennes, afin que ces derniers soient incités à rester actifs à tout âge et à adopter un mode de vie plus sain. Tout cela aura une incidence positive sur le système de soins de santé.

La condition physique est l'une des nombreuses responsabilités de Santé Canada et nous travaillons en partenariat avec Denis Coderre pour voir à sa promotion. Nous savons qu'il reste encore beaucoup de choses à faire, mais je tiens tout de même à vous parler de ce que nous réalisons ensemble. Nous travaillons à des projets de marketing social, comme l'étéACTIF, pour inciter fortement les Canadiens et Canadiennes à être plus actifs et leur faciliter l'accès à l'activité physique par l'entremise de diverses mesures communautaires. Nous travaillons également en étroite collaboration avec bon nombre de particuliers et d'organismes pour promouvoir le concept de la vie active. Par exemple, voilà deux ans, quelque 450 groupes ont uni leurs efforts pour créer la Coalition d'une vie active pour les aînés, une initiative que nous poursuivrons sans aucun doute.

En 1998, nous avons publié le *Guide canadien d'activité physique pour une vie active saine*, qui vise à aider les Canadiens et Canadiennes sédentaires à faire leurs premiers pas vers une activité physique régulière. Cette année, nous publierons également un document visant particulièrement les jeunes, les enseignants et les parents. Les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que quelque 50 organismes nationaux, ont appuyé unanimement la publication de ces guides.

Nous consentons également des efforts à la recherche afin de mieux comprendre les effets de la sédentarité et de trouver des façons efficaces de motiver les Canadiens et Canadiennes à devenir plus actifs. Nous voyons constamment à mettre à jour et à commercialiser notre guide alimentaire pour manger sainement et, dernièrement, nous avons soumis un projet de règlement qui rendra obligatoire l'étiquetage nutritionnel de tous les produits alimentaires, de façon à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de savoir ce que contiennent les produits qu'ils achètent. Nous livrons une lutte sans merci contre le tabagisme, ce dont je parlerai plus en détail dans quelques instants. Nous finançons le Réseau canadien de la santé, qui consiste en un site Web en ligne qui diffuse nos objectifs et fournit des renseignements complets sur la santé, y compris en ce qui concerne l'activité physique.

Nous établissons des objectifs. Ainsi, les ministres responsables de la condition physique entendent, grâce à des efforts concertés, réduire de 10 % le niveau de sédentarité au Canada d'ici 2003, soit dans deux ans. Santé Canada consacre des millions chaque année au soutien de groupes communautaires, provinciaux et nationaux qui encouragent la condition physique.

Que pouvons-nous faire en partenariat? Vous tous qui êtes ici présents, vous représentez une quantité incroyable d'énergie et une occasion rêvée de faire de la condition physique et du mode de vie sain une question encore plus prioritaire dans le plan d'action national. Chacun d'entre vous peut être un ambassadeur de la condition physique. Chacun d'entre vous peut servir d'exemple aux jeunes et nous aider à inciter le pays tout entier à adopter un mode de vie plus sain. Vous pouvez également nous aider à atteindre notre objectif de préserver notre système de soins de santé. On parle abondamment des pressions exercées sur le régime d'assurance-maladie canadien. Comment allons-nous pouvoir assurer les services présentement offerts à mesure que la population vieillira, que le coût de la technologie augmentera, que les produits pharmaceutiques coûteront plus cher? Il y a deux semaines, la Société canadienne du cancer a diffusé un communiqué dans lequel un médecin membre affirme que nous pourrions diminuer de moitié, oui de moitié, la hausse prévue des cas de cancer dans ce pays en changeant notre mode de vie.

Pouvez-vous imaginer réduire de moitié le fardeau du système de soins de santé au cours des 20 ou 25 prochaines années? N'est-ce pas l'une des solutions que nous devrions envisager lorsque nous étudions la question de la survie des soins de santé à l'avenir? N'est-ce pas un objectif valable pour l'ensemble du pays et une raison suffisante d'unir nos efforts pour l'atteindre?

L'une des réalisations que nous avons accomplies cette fin de semaine, que Denis et vous avez accomplies cette fin de semaine, est d'avoir insufflé un vent de changement. Tous les groupes ont été rassemblés dans le cadre du processus de consultation, lors des conférences régionales et, maintenant, à ce sommet. Nous avons profité de la présence du premier ministre aujourd'hui, nous disposons d'un programme complet pour savoir comment nous organiser, mais l'élan ainsi créé doit être maintenu. Nous devons le pousser plus à fond et en tirer profit.

Pour ce faire, il faut entre autres que le Canada devienne un pays d'excellence en matière de réalisations et sur la scène sportive internationale. Il faut offrir des débouchés aux collectivités de tout le pays, aux

garçons et aux filles, aux hommes et aux femmes, pour qu'ils participent au sport amateur. Il faut investir de l'argent pour soutenir les efforts qui s'imposent (en équipement ou en installations). Mais pour ce faire, il faut également tenir compte de la santé. Il faut intégrer l'activité physique à la santé et nouer des partenariats. Je vais vous donner un exemple.

Voilà dix jours, nous avons annoncé une série de mesures draconiennes contre le tabagisme. Nous disposons déjà de la loi sur le tabac la plus rigoureuse et la plus sévère au monde. Elle a été adoptée il y a quatre ans et nous a permis d'obtenir certaines victoires fort appréciables dans le domaine de la publicité, des commandites et de l'étiquetage. Mais si nous désirons réduire le tabagisme dans ce pays (qui constitue le plus grave problème de santé publique, responsable de 45 000 décès chaque année), nous devons nous rallier sur divers fronts. Nous devons resserrer la *Loi sur le tabac* et y inclure des restrictions sur la publicité et les commandites; nous devons obliger un étiquetage clair pour mettre en garde le public contre les dangers auquel il s'expose en fumant. Nous devons également concevoir une campagne intelligente et efficace pour convaincre les gens de cesser de fumer et inciter les jeunes à ne pas commencer. Voilà quelques semaines, nous annonçons également une hausse notable des taxes sur le tabac parce qu'il existe une corrélation entre le coût des cigarettes et l'incidence de l'usage du tabac chez les jeunes.

Nous avons également mis de côté jusqu'à 110 millions de dollars par année pour que Santé Canada puisse financer des activités à l'échelle du pays afin de réduire le tabagisme. Quelle meilleure façon de persuader les jeunes que la cigarette est dépassée si ce n'est de demander à l'un de leurs héros sportifs, l'une des personnes à qui ils s'identifient le plus, de venir dans leur classe pour leur dire à quel point c'est nul de fumer? Quelle meilleure façon de dévier leur attention de l'industrie du tabac et de l'attirer vers nous, vers la santé, vers l'accomplissement si ce n'est de demander à une personne qu'ils admirent et respectent de leur livrer le message?

J'ai une fille de 16 ans et deux garçons de 13 ans. Ils sont à l'âge le plus vulnérable pour devenir victimes de l'industrie du tabac. Je leur raconte ma propre expérience et je les encourage à ne pas fumer. Mais, comme vous le savez, personne n'écoute son père. Et personne surtout n'écoute le ministre de la Santé! Mais si les athlètes auxquels ils s'identifient vont dans leur classe et leur disent la même chose, le message aura une tout autre signification. Je crois que nous disposons d'excellentes possibilités de partenariat pour travailler ensemble, concentrer les efforts dans la même direction et cibler les jeunes comme le fait l'industrie du tabac, sauf qu'il nous faut les captiver pour de bon.

Pouvons-nous unir nos efforts vers ce but dans les années à venir? J'apprécie l'appui enthousiaste que vous nous donnez, et Denis Coderre et moi-même travaillerons en étroite collaboration pour tirer profit de l'aide que vous nous offrez. Je crois qu'en travaillant ensemble nous pouvons faire du Canada un pays en meilleure santé.

Je vous remercie beaucoup de tous vos efforts et j'espère travailler encore avec vous à l'avenir.

